

Enseigne déja posée sur une futur acquisition

Par maand, le 06/11/2009 à 18:40

Bonjour,

j'envisage d'acheter un appartement dans une petite copropriété, et sur le mur de ce futur bien se trouve une enseigne publicitaire du commerce situé en dessous. L'autorisation avait été donnée par l'ancien propripètaire. Quel est mon recours?

Merci et sincères salutations.